



association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL



18es Rencontres annuelles de l'ABFPM

Revue de projets 2020-2021



association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL

#3.

REVUE DE PROJETS 2020-2021

SOMMAIRE

| | | |
|------------|---|-----|
| 01. | BASILIQUE ET COLLINE DE VÉZELAY Portails sculptés de Vézelay : "Les yeux dans les yeux" | P06 |
| 02. | MONT SAINT-MICHEL ET SA BAIE Mon(t) patrimoine mondial | P08 |
| 03. | PONT DU GARD Projet Herit-Data | P10 |
| 04. | CATHÉDRALE NOTRE-DAME, ANCIENNE ABBAYE SAINT-REMI & PALAIS DU TAU, REIMS Une signalétique patrimoniale évolutive en lien avec les habitants | P12 |
| 05. | CANAL DU MIDI Une marque pour le Canal du Midi | P14 |
| 06. | PHARE DE CORDOUAN Géocaching - parcours Terra Aventura | P16 |
| 07. | STRASBOURG, GRANDE-ÎLE ET NEUSTADT Le 5e Lieu à Strasbourg, vers un tiers-lieu du patrimoine mondial | P18 |
| 08. | PARIS, RIVES DE LA SEINE La proposition d'extension mineure du bien « les Rives de la Seine à Paris » : les leçons récentes d'une approche croisée (communication scientifique) | P20 |
| 09. | SITE HISTORIQUE DE LYON Les Rendez-vous du Patrimoine | P22 |
| 10. | BORDEAUX, PORT DE LA LUNE Co-construction du plan d'action complémentaire au plan de gestion | P24 |
| 11. | VAL DE LOIRE ENTRE SULLY-SUR-LOIRE ET CHALONNES-SUR-LOIRE Les escales du Val de Loire | P26 |
| | Atlas du territoire | P27 |
| 12. | BASSIN MINIER DU NORD - PAS DE CALAIS Création d'une chaire partenariale avec l'école d'architecture et de paysage de Lille intitulée « acclimater les territoires post-miniers | P28 |
| | Architecture, projets d'aménagement et valeur universelle exceptionnelle : guide pratique à destination des porteurs de projets | P30 |
| 13. | CLIMATS DU VIGNOBLE DE BOURGOGNE Aides à la restauration du patrimoine viticole | P32 |
| | Inventaire des caves viticoles sur le site des Climats par la technologie numérique 3D | P34 |
| | Définition d'un cadre pour l'évaluation des impacts sur le Bien patrimoine mondial | P36 |
| 14. | COLLECTIF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Les 8 biens Unesco de Bourgogne-Franche-Comté se fédèrent | P38 |
| 15. | LAGONS DE NOUVELLE-CALÉDONIE Formation des gestionnaires à l'outil d'adaptation au changement climatique | P40 |
| 16. | CANDIDATURE "CITÉ DE CARCASSONNE ET SES CHÂTEAUX SENTINELLES DE MONTAGNE" Enquêtes sociologiques et concertation publique au service de l'écriture et mise en œuvre du système de gestion du bien en série | P42 |
| 17. | VILLE DE TOULOUSE Nuit du patrimoine | P44 |



Basilique et colline de Vézelay

Portails sculptés de
Vézelay : "Les yeux
dans les yeux"

DESCRIPTION DU PROJET :

En 2019 et 2020, célébrant notamment le 40^e anniversaire de l'inscription du bien Basilique et Colline de Vézelay au patrimoine mondial, la ville de Vézelay a poursuivi la très importante campagne de restauration en cours sur la basilique de Vézelay (depuis 2001), avec les inévitables conséquences que ces campagnes ont sur l'accueil du public.

Plutôt que de subir la restauration, qui limitait ou interdisait l'accès à des éléments remarquables de la basilique, ou masquait la façade, nous avons, en tant que maître d'ouvrage, et avec l'accord de la DRAC, mené d'importantes actions de médiation permettant au public de découvrir le caractère absolument unique du bâtiment et sa Valeur Universelle d'Exception.

Nous avons dans un premier temps, de mai 2019 à janvier 2020, installé un second échafaudage face au grand portail dit de la Pentecôte, doublant l'échafaudage des restaurateurs. Ce chef d'œuvre de la sculpture médiévale, réalisé autour de 1130, est l'élément le plus précieux de l'ensemble constitué par la basilique Sainte-Marie-Madeleine. Sa qualité, son état de préservation, le message qu'il diffuse, sa symbolique d'une richesse immense, ouvrant de vastes horizons aux chercheurs, ont ainsi pu être révélés au public, accédant à cet échafaudage dédié - entièrement sécurisé, permettant de se trouver à hauteur de ces trésors et à quelques mètres de distance seulement. Une expérience unique vécue par environ 20 000 visiteurs, accompagnés par un personnel recruté spécialement pour la circonstance et formé à la médiation de ce trésor.

Dans un second temps, sur le vaste échafaudage installé sur la façade occidentale, nous avons tendu une immense reproduction à l'échelle 1/1, en haute définition, du portail intérieur de l'avant nef, permettant à tous de le contempler librement malgré les difficultés d'accès à l'avant nef, couvert lui aussi d'échafaudages. Des visites guidées ont été proposées, sur rendez-vous, de mai à juillet 2020, par petits groupes de 15 personnes, tenant compte des exigences de sécurité, permettant à plusieurs milliers de personnes de monter jusqu'au sommet de la tour Saint-Michel, à 35 m de hauteur, et de découvrir dans ses moindres détails le programme sculpté de la façade occidentale.

La médiation ainsi réalisée, transformant l'inconvénient et la contrainte en une opportunité unique qui ne se renouvellera pas de sitôt, a permis à tous les visiteurs qui le souhaitaient de prendre conscience du caractère universel de cet édifice conçu tel un phare illuminant le monde.

OBJECTIFS :

Profiter du chantier de restauration le plus emblématique pour faire prendre conscience de la VUE du bien.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Un accueil enthousiaste du public, plus de 20 000 visiteurs ont pu entrer en intimité avec les sculptures et prendre connaissance de leur valeur universelle.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Premiers accès en mai 2019 / fermeture du dispositif en juillet 2020. Exploitation des recherches faites dès 2021 (publications)

POUR EN SAVOIR PLUS :

Lorant Hecquet : 06.81.11.12.77



#2.

Mont Saint-Michel et sa baie Mon(t) patrimoine mondial

DESCRIPTION DU PROJET :

Dans le cadre de la commémoration du 40^e anniversaire de l'inscription du bien « Mont-Saint-Michel et sa baie », un projet pédagogique liant parcours citoyen et parcours d'éducation artistique et culturelle a été proposé aux classes du cycle 3 et au lycée du territoire de la zone tampon Unesco par le service éducatif du Mont-Saint-Michel en partenariat avec le PETR de la Baie.

Ce projet autour des notions de VALEUR et d'APPROPRIATION du bien par le corps était ancré sur le questionnement « En quoi le Mont-Saint-Michel et sa baie ont-ils de la valeur pour vous ? » et sur la tension existant entre valeur personnelle et valeur collective, l'objet d'étude étant la Valeur Universelle Exceptionnelle déclarée par l'Unesco. « En quoi le Mont-Saint-Michel et sa baie peuvent-ils avoir de la valeur pour l'humanité toute entière alors leur appartenance culturelle nous semble intime ? » / « Comment investir le monument, avec nos corps, nos voix pour qu'ils se fondent dans l'architecture mais la révèlent ? »

OBJECTIFS :

Faire en sorte que les habitants du territoire de la zone tampon s'approprient le bien dans le cadre du 40^e anniversaire de son inscription en comprenant sa Valeur Universelle Exceptionnelle et les critères qui ont présidé à cette déclaration.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Les élèves comprennent qu'ils sont les "dépositaires" de ce bien c'est-à-dire qu'ils sont en mesure de faire le lien entre l'héritage venu du passé et la transmissions aux générations futures. Ils deviennent les ambassadeurs des valeurs du patrimoine mondial auprès de leurs familles.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Début 2020, la restitution du projet a pris la forme d'une exposition à l'abbaye (62 735 visiteurs) :

- Installation artistique participative : « Moi, dépositaire du bien Mont-Saint-Michel et sa baie » autour de mots-valeur ;
- Productions artistiques des élèves : s'approprier le bien par une pratique éphémère impliquant le corps pour le donner à voir différemment (mise en voix et performances artistiques).

Cette exposition a été inaugurée par les élèves le 13 décembre 2019 en présence d'élus et de représentants de l'Education Nationale. Le projet sert également de support au groupe de travail Chemins de Compostelle qui se réunit régulièrement à Toulouse pour la mise en œuvre de séquences pédagogiques autour des valeurs Unesco.

Cette initiative collective a pour vocation d'être amplifiée dans les années qui viennent pour que les valeurs éducatives puissent accompagner celles de la diffusion de la connaissance du bien auprès des habitants. Il est envisagé plus généralement une formation des enseignants travaillant sur la zone tampon aux valeurs de l'Unesco et aux moyens pédagogiques permettant de les comprendre.

POUR EN SAVOIR PLUS :

classe-pat.lemont@monuments-nationaux.fr
youtube.com/watch?v=Cz789nf2n9l



© Service éducatif du Mont Saint-Michel

#3.

Pont du Gard Projet HERIT-DATA

DESCRIPTION DU PROJET :

Le projet HERIT-DATA, cofinancé par le programme Interreg Med, vise à identifier des solutions innovantes pour limiter les impacts du tourisme sur le patrimoine culturel et naturel, à travers l'utilisation des technologies et des big data. Des sites pilotes impactés par des flux touristiques importants ont été identifiés en Espagne (Valence), France (Pont du Gard), Grèce (Site d'Olympe), Italie (Florence), Bosnie-Herzégovine (Dubrovnik) et Croatie (Mostar) : centres villes historiques, zones investies par le tourisme de croisière, sites Unesco...

La Région Occitanie étant membre du consortium qui réalise le projet HERIT-DATA, elle s'est accordée avec l'EPCC du Pont du Gard pour en faire le site pilote en Occitanie.

OBJECTIFS :

Des données liées aux flux de visiteurs, spécifiques à ces sites pilotes, sont récoltées, analysées et transformées grâce à une plateforme numérique dédiée. Elles pourront ainsi être exploitées à la fois pour élaborer de nouvelles politiques publiques mais aussi pour informer et orienter le comportement des visiteurs.

Pour atteindre ces objectifs une plateforme numérique est mise en œuvre par l'Université de Florence (Italie) pour collecter, analyser et restituer les données des flux touristiques du site. Ces données sont traduites sous forme d'un tableau de bord et d'indicateurs, visible sur snap4city.org, qui sont fournies au gestionnaire EPCC et pour certaines données aux visiteurs via l'appli Pont du Gard.

Il s'agit à la fois de :

- Tester la capacité technique du gestionnaire à suivre les flux de touristes et de visiteurs sur le site : en voiture, en bus, à vélo, en canoë, à pied.
- Mieux connaître le comportement des visiteurs : zones d'entrées sur le site, temps passé, heures d'arrivées et de départs.
- Réorienter les visiteurs sur différents points du site pour limiter la surfréquentation.
- Observer la satisfaction des visiteurs.
- Mettre en œuvre une action du plan de gestion UNESCO par le développement d'un outil de suivi des flux permettant d'ajuster la gestion du site du pont du Gard.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

L'expérimentation concrète a débuté en juillet 2021 et se terminera fin septembre 2021. Le suivi des flux de visiteurs se fera grâce à des caméras, web-cam, éco-compteurs et données billetterie. L'accent a été mis sur les accès, les parkings et le pont. L'installation de certaines caméras a été retardée par les délais de livraison des fournisseurs suite à la crise du Covid.

Résultats actuels : Les données sont téléchargées sur la plateforme Herit Data et incrémentent un tableau de bord. Elles ne sont pas représentatives d'une année standard (peu de groupes et absences de certains visiteurs étrangers), toutefois, l'expérimentation permet de visualiser concrètement les zones d'entrées des visiteurs et révèle les axes d'amélioration possible dans la gestion des flux.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

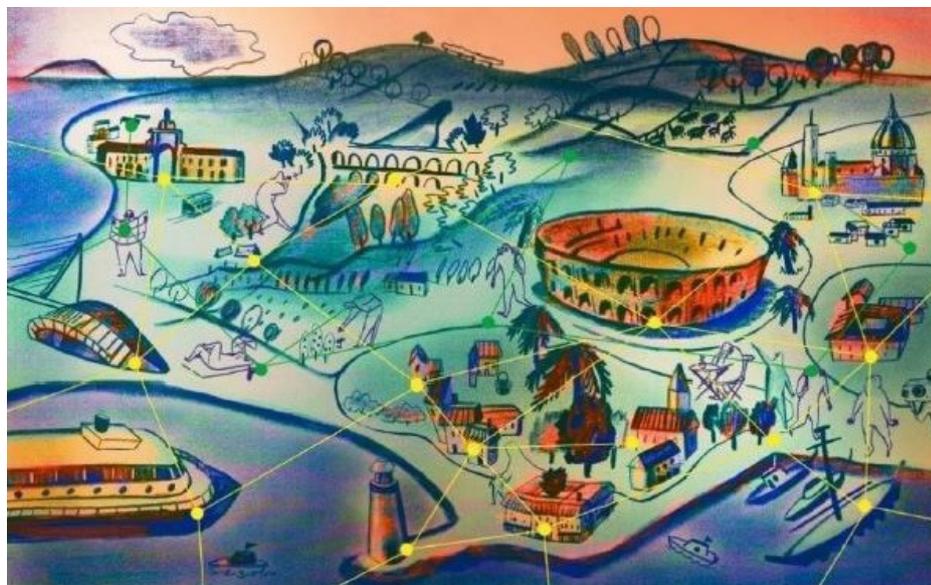
Le projet a débuté en avril 2018 et se poursuivra jusqu'en janvier 2022. Le traitement des données via la plateforme numérique de l'Université de Florence s'est déroulée du 1er juillet 2021 au 30 septembre 2021.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://herit-data.interreg-med.eu/>

<https://www.youtube.com/watch?v=Qvy9y1JrLdE>

<https://www.snap4city.org/dashboardSmartCity/view/index.php?iddasboard=MzIzOQ==>



© Aurelio Rodríguez

#4.

Cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye Saint-Remi & palais du Tau, Reims

Une signalétique patrimoniale évolutive en lien avec les habitants

DESCRIPTION DU PROJET :

Dès 2015, la Communauté Urbaine du Grand Reims et la Ville de Reims envisagent une refonte complète de leur signalétique patrimoniale et touristique, afin d'accompagner de manière qualitative, la découverte du patrimoine rémois et de favoriser la déambulation piétonnière des visiteurs.

Mis en place entre 2017 et 2020, le projet comprend une trentaine de tables déployées en centre-ville ainsi qu'une centaine de totems verticaux, répartis selon 4 thématiques identifiant le patrimoine rémois : la Cité des Sacres, la Cité du Champagne, Sur les pas de l'Art déco et l'architecture contemporaine. Ces totems s'accompagnent d'un jalonnement directionnel, orientant le visiteur vers les principaux points d'intérêts patrimoniaux, des panneaux synthétisant les circuits (totems d'entrée) et d'un marquage au sol interpellant le public enfant (BD manga activable par QR code). Une découverte de différents quartiers rémois est également proposée à travers des circuits patrimoniaux, choisis par les habitants (totems de quartier). Cette dimension participative implique une diversification de la présentation du patrimoine rémois et une dynamique à calibrer en lien avec les dialogues citoyens (collecte de données). Ces supports partagés entre Office de tourisme et service du patrimoine ont permis d'apporter des réponses adaptés à différents usagers : dépliants Visit'Reims pour public extérieur, jeux de pistes pour enfants en individuels, données utilisables pour les scolaires en autonomie ou les guides-conférenciers, lien vers le site ID Vizeit pour public en individuel (avec géolocalisation des sites).

OBJECTIFS :

La finalité de la démarche est de constituer un corpus thématique de base, développé à travers des outils de médiation (visites, ateliers, expositions...) mis en place par Ville d'art et d'histoire puis de prolonger cette découverte via les applications numériques en apportant de nouvelles données collectées auprès des habitants. Les objectifs fixés par les partenaires ont ainsi permis de développer :

- Une dimension touristique en lien avec des données patrimoniales (traduction en langues étrangères, sites inscrits au patrimoine mondial) ;
- Un dispositif numérique ;
- Une identité graphique se déclinant dans différents supports
- Un support évolutif (dépliant, BD manga, jeux de pistes) ;
- Un projet intégrant les quartiers situés à l'extérieur du centre-ville (anciens faubourgs et périphérie) ;
- Une participation des habitants à travers les ateliers «patrimoine» des conseils de quartiers.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Ce dispositif échelonné sur près de 3 ans, a permis de développer un projet élargi, en tentant d'associer les habitants, de créer une identité visuelle forte mais non invasive dans l'espace urbain, de répondre aux attentes des différents partenaires touristiques et patrimoniaux, de prendre en compte la dimension internationale et les sites inscrits au patrimoine mondial en les intégrant dans une thématique et de renouveler cette première approche par une dynamique de supports et d'animations.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Fin 2017 : dialogue compétitif - choix du prestataire
1er semestre 2018 : conception et fabrication des 1ers totems en centre-ville (4 thématiques)
2ème semestre 2018 - début 2019: implantation et pose des totems en centre-ville
2ème semestre 2019 : ateliers du patrimoine avec les habitants - totems de quartiers
2020 : pose totems de quartiers - mise en place des mats directionnels - dépliants Visit'Reims
Fin 2021 : mise en place des dialogues citoyens - collecte de données

POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.empreinte-sign.com/fr/realisations/jalonnement/grand-reims/>
<https://visit.reims.fr/parcours-dans-la-ville-11277.html>
<https://visit.reims.fr/en-bande-dessinee-11417.html>
<https://www.youtube.com/watch?v=ZoDB0yeSGw4>
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/marne/reims/idvizit-application-decouvrir-reims-ses-alentours-1705402.html>



#5.

Canal du Midi Une marque pour le canal du Midi

DESCRIPTION DU PROJET :

Le canal du Midi, bien UNESCO, est le canal touristique le plus emblématique du réseau navigable national. Il est également un symbole fort de la région Occitanie, et son rayonnement, tant au niveau national qu'international, concourt fortement à l'attractivité régionale et à son économie touristique.

La gouvernance du canal associe depuis 2019 l'État, Voies navigables de France, la Région Occitanie et les quatre Départements traversés (Aude, Haute-Garonne, Hérault et Tarn) dans une « Entente pour le canal du Midi ».

Les ateliers participatifs pour la rédaction du plan de gestion ont identifié comme action prioritaire l'élaboration d'une stratégie de définition et de valorisation de l'identité du canal du Midi. Cette action vise à accroître la lisibilité et la cohérence de la valorisation du canal, ainsi que sa notoriété et celle des territoires qu'il traverse.

Ainsi dès le début 2020, une phase exploratoire a été initiée par l'Entente avec la Mission d'Appui au Patrimoine Immatériel de l'État (APIE) du ministère de l'Économie et des Finances. Elle a permis d'établir un diagnostic de perception du canal du Midi par les différents acteurs : organes publics, touristes, riverains, socio-professionnels...

Sur cette base a été proposée la création d'une marque institutionnelle déposée par l'État et confiée en gestion à Voies navigables de France en lien avec les membres de l'Entente. La mission, les cibles, le positionnement, les valeurs, la personnalité, la vision, et la promesse de la marque ont été définis.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Le logo de la marque a été dévoilé le 8 juillet 2021 à Toulouse en présence du ministre des transports Jean-Baptiste Djebbari. Durant l'été, 3 événements culturels ont été organisés le long du canal du Midi pour fêter le lancement de cette marque ainsi que les 25 ans de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Lors de ces 3 journées à destination du grand public ont été organisées des animations éducatives et festives ainsi qu'un spectacle en soirée.

La marque permettra de lancer d'autres actions structurantes pour mieux valoriser le canal : site internet, schéma d'interprétation, signalétique, contrat de destination touristique...

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Année 2020 : diagnostic de perception du canal du Midi

Début 2021 : construction de la plateforme de marque

12 février 2021 : décision par l'Entente de créer une marque

5 juillet 2021 : dépôt de la marque par l'État (ministère de la transition écologique)

8 juillet 2021 : dévoilement de la marque

23 juillet, 7 et 20 août 2021 : escales culturelles du canal du Midi

D'ici fin 2021 : finalisation de la charte graphique, code de marque, charte signalétique et plan de développement de la marque, contrat de destination

2022 : construction du schéma d'interprétation du canal du Midi, du site Internet

POUR EN SAVOIR PLUS :

evelyne.sanchis@vnf.fr,

laurent.cyrot@occitanie.gouv.fr,

<https://canal-du-midi.com/notre-projet-marque-canal-du-midi/>





Phare de Cordouan Géocaching - parcours Terra Aventura

DESCRIPTION DU PROJET :

Pour célébrer l'inscription du phare de Cordouan sur la Liste du patrimoine mondial, le SMIDDEST organise un week-end festif intitulé Cordouan en VUE(s) !

Ce week-end prévu le 25 et 26 septembre s'adresse à la population locale qui a soutenu la candidature. L'objectif est de rendre accessible au plus grand nombre le monument. Parmi les animations du week-end (concert, lectures, exposition, marché de producteurs, conférence), le SMIDDEST a initié un parcours de géocaching qui s'étend sur les deux rives de l'embouchure de l'estuaire.

Ce parcours est le fruit d'un partenariat initié par le SMIDDEST avec les offices de tourisme de Médoc Atlantique et Royan Atlantique. Il s'étend donc sur les deux départements de l'embouchure de l'estuaire.

OBJECTIFS :

- Valoriser les points de vue sur le phare de Cordouan ;
- Présenter la VUE de façon simple et ludique à un public non acculturé aux visites de monument ;
- Célébrer avec le plus grand nombre l'inscription au patrimoine mondial ;
- Faire connaître le monument aux familles par une animation gratuite ;
- Donner une image moins élitiste au monument ;
- Présenter Cordouan dans un territoire estuarien, indépendamment des frontières administratives ;
- Faire connaître le phare de Grave, musée de Cordouan et site relais du phare - c'est ici que la cache sera située ;
- Renforcer les liens avec les acteurs du territoire.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

- Atteindre 6 à 10 000 participants en 6 semaines ;
- Faire connaître le phare, et son rôle de signalisation à l'embouchure de l'estuaire au plus grand nombre, à un public qui ne viendra pas à Cordouan (tarif, accessibilité).

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Parcours éphémère du 26 juillet au 7 novembre 2021.
Pérennisation possible

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.phare-de-cordouan.fr/agenda/terra-aventura-cordouan-en-vues/>

<https://www.phare-de-cordouan.fr/agenda/cordouan-en-vues/>

<https://www.terra-aventura.fr/>



#7.

Strasbourg, Grande-Île et Neustadt

Le 5e Lieu à
Strasbourg, vers
un tiers-lieu du
patrimoine mondial

DESCRIPTION DU PROJET :

Le 5e Lieu est un équipement original ayant ouvert ses portes en décembre 2019 sur la place du château à Strasbourg, au cœur du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Combinant une « boutique culture », lieu d'information sur la vie culturelle strasbourgeoise, le Cabinet des estampes, musée et centre de conservation d'estampes, l'exposition permanente "Un voyage à Strasbourg" et un espace d'exposition temporaire, le 5e Lieu offre des possibilités multiples. Il est aussi le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de la Ville de Strasbourg, animé dans le cadre de la labellisation Ville d'art et d'histoire de Strasbourg. Le projet fait partie intégrante du plan de gestion UNESCO Grande île et Neustadt voté en 2017.

Dans son volet de transmission autour des patrimoines, le 5e Lieu opte pour une approche résolument contemporaine et transversale, intégrant des thématiques de société telles que la place des femmes dans l'espace public ou l'art de rue. Il développe des outils de médiation aux formats divers : visites dans et hors les murs, à pieds ou à vélo, ateliers et rencontres artistiques, visite numérique...

Après un an et demi d'ouverture du lieu, un premier bilan de son ouverture peut être dressé, ainsi que des pistes d'action pour son déploiement, au service de la valorisation du bien UNESCO. L'articulation des différentes activités, et notamment celle de la transmission de la VUE du bien inscrit, fait l'objet d'une réflexion continue, notamment à travers la présentation du bien dans l'exposition, ainsi que dans trois projets de médiation développés depuis l'ouverture : les visites Grande-Île et Neustadt à travers le parcours d'exposition, les jeux de piste autour du bien et l'atelier jeune public sur les fenêtres.

OBJECTIFS :

Création d'un lieu de référence sur les patrimoines de Strasbourg, au cœur du bien UNESCO, et conçu comme un point de départ à la découverte du bien.

Intégration à ce lieu d'autres activités permettant une hybridation des champs d'action et une démultiplication des possibles.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Création et ouverture du lieu, mise en œuvre d'activités de transmission des patrimoines, meilleure transmission de la VUE du bien inscrit, articulation entre CIAP et inscription UNESCO.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Ouverture du lieu en décembre 2019, programmation culturelle et éducative depuis.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://5elieu.strasbourg.eu/>



#8.

Paris, rives de la Seine

La proposition d'extension mineure du bien « les Rives de la Seine à Paris » : les leçons récentes d'une approche croisée (communication scientifique ENSA Paris-La-Villette)

DESCRIPTION DU PROJET :

Il s'agit d'un projet de communication scientifique dans le cadre d'un atelier international regroupant des professeurs et étudiants en Master d'écoles d'architecture de Paris-La-Villette, Bordeaux, Strasbourg, Nancy, Prague, Édimbourg et Naples (réseau pédagogique et de recherche SAWH - School of Architecture - World Heritage).

Il permettra de croiser les regards d'experts et les réflexions menées par les étudiants autour de deux thèmes : la protection des sites urbains et notamment celui de Paris, d'une part et, d'autre part, les pédagogies qui restent largement à mettre en œuvre pour former à l'intervention sur les sites des bien du patrimoine mondial.

OBJECTIFS :

Les objectifs sont, à travers un exemple parisien récent, de sensibiliser les étudiants avancés aux modes d'interaction des différents partenaires dans les réflexions liées au patrimoine mondial et aux spécificités de ce patrimoine. Les compétences que requièrent les études préalables de définition et la nécessité d'élaborer des références communes seront également soulignées. Le cas de l'extension des biens, ainsi que les questions posées par leur mise en valeur, par leur actualisation et par leur gestion seront aussi étudiés.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Seront notamment abordées :

- Les notions de bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial et de zone tampon ;
- La notion de Valeur Universelle Exceptionnelle ;
- La portée de l'inscription et, dans le cas français, son intégration parmi les outils de protection et de mise en valeur du patrimoine ;
- Les attentes liées à la gestion des biens ;
- La fonction des différents acteurs aux divers stades des études.

Le constat d'une préparation inégale des étudiants - ainsi peut-être que des professionnels - aux missions d'élaboration des dossiers et de conduite des études relatives aux sites distingués par UNESCO et aux interventions dans ces sites, fait apparaître la nécessité de mettre en place une information homogène et actualisée quant aux processus liés au maintien de la valeur

des biens, tout en prenant en considération les particularités des écoles et des cadres d'action de divers lieux de l'Europe. La sensibilisation aux pratiques de gestion pourra également, dans le même but, faire l'objet d'une approche comparative.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Les ateliers sont accueillis chaque année par une école d'architecture différente.

Pour 2021, les travaux préparatoires se poursuivent. Ils s'achèveront les 25 et 26 octobre par les "Journée d'études internationales inter-école à Paris" et donneront lieu à une communication suivie d'échanges avec les participants

POUR EN SAVOIR PLUS :

laurent.favrole@paris.fr





Site historique de Lyon

Les Rendez-vous du Patrimoine

DESCRIPTION DU PROJET :

Depuis 2016, la Ville de Lyon organise les "Rendez-vous du Patrimoine" qui rassemblent plus de 250 acteurs locaux et experts de renom en matière de patrimoine.

Chaque année, une nouvelle thématique est abordée. L'édition 2017 était consacrée à l'économie du patrimoine, celle de 2018 au bilan de 20 années d'inscription de la ville de Lyon sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO. L'édition 2019 s'interrogeait sur le dialogue entre patrimoine urbain et patrimoine naturel. En 2020, le patrimoine industriel et ses acteurs étaient au cœur de cette rencontre.

En 2021, l'archéologie est à l'honneur. Pour cette 6ème édition, (23 septembre 2021 de 9h30 à 17h), les Rendez-vous du Patrimoine mettent en avant le patrimoine archéologique et sa place dans la ville contemporaine.

En raison du contexte sanitaire, cet événement se déroule exceptionnellement en visioconférence cette année. L'inscription est gratuite et obligatoire.

OBJECTIFS :

- Promouvoir une approche collaborative de la sauvegarde du patrimoine et de la conservation du site historique de la Ville de Lyon inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, tout en mettant l'accent sur la participation citoyenne ;
- Valoriser et développer le travail des acteurs du patrimoine lyonnais, par ce temps de rencontre, d'information et d'échanges de bonnes pratiques ;
- Soutenir et favoriser les actions menées par les associations.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Des tables-rondes et des ateliers donnent la parole à des experts et à des praticiens tout en associant le public (institutionnels, professionnels, associations, conseils de quartier...) à une réflexion collective.

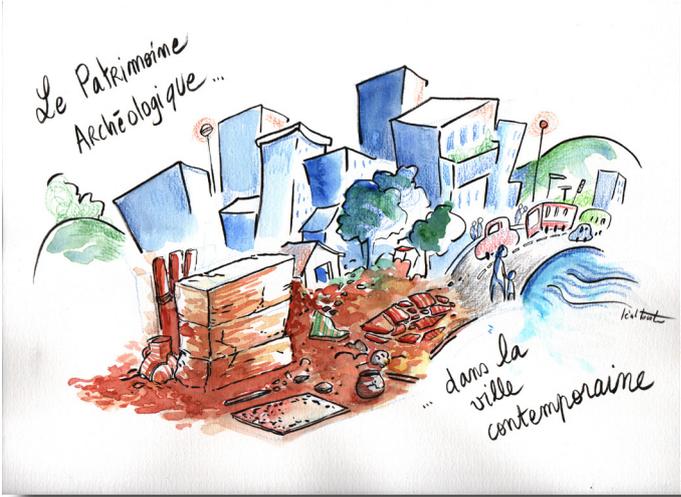
ELEMENTS DE CALENDRIER :

Le 23 septembre 2021 de 9h30 à 17h

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.lyon.fr/actualite/patrimoine/les-rendez-vous-du-patrimoine>

Contact : amelie.bothereau-gazaix@mairie-lyon.fr



© Léah Touritou _ Ville de Lyon



© Léah Touritou _ Ville de Lyon



© Léah Touritou _ Ville de Lyon



© Ville de Lyon



#10.

Bordeaux, port de la Lune

Co-construction du plan d'action complémentaire au plan de gestion de Bordeaux, port de la Lune

DESCRIPTION DU PROJET :

Bordeaux, port de la Lune a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial le 28 juin 2007 en tant qu'ensemble urbain vivant. Un plan de gestion a été rédigé au moment de la candidature en 2006. Il est accompagné d'un document synthétique intitulé « plan d'actions complémentaire au plan de gestion » qui ne reflète plus la réalité de la gestion du site urbain. La mutualisation des services de la ville et de la métropole de Bordeaux en 2015, l'évolution du territoire, les stratégies d'aménagement depuis 2007, le contexte général de changement climatique sont autant de facteurs qui imposent la mise à jour du document de gestion.

Le service de l'architecture et du patrimoine urbain en projet a engagé l'actualisation de ce plan de gestion au début de l'année 2020. Ce projet s'élabore autour d'un double processus de co-construction : une co-construction avec cinq sites urbains européens du patrimoine mondial dans le cadre du projet AtlaS-WH (voir revue de projet 2019) et une co-construction avec les acteurs du territoire de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole.

L'actualisation du document de gestion de Bordeaux, port de la Lune, s'est appuyée sur la collaboration et l'implication des acteurs du territoire et plus spécifiquement de différents services et directions dont les actions participent à la gestion du site urbain. Une majorité de directions s'est engagée dans le projet (culture, nature, urbanisme, développement durable) rassemblant plus de 100 collaborateurs. Ce projet a également mobilisé les élu(e)s locaux, municipaux et métropolitains.

Le travail transversal entre les différents services au cours d'ateliers en groupe et de rencontres thématiques en plus petit comité ont permis d'engager l'acculturation nécessaire à la prise en considération des enjeux patrimoniaux dans les différentes politiques publiques.

Ce travail de co-construction a engagé la diffusion de la définition du patrimoine choisie pour la gestion de Bordeaux, port de la Lune : le patrimoine rassemble tous les domaines qui participent à la fabrique de la ville et s'inscrit dans une démarche de projet de développement local.

OBJECTIFS :

Actualisation du document de gestion par la mobilisation d'acteurs du territoire.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Résultats atteints : •Réalisation d'un document de gestion répondant aux enjeux contemporains de la gestion du site urbain ;

•Mobilisation des acteurs des services de mobilisation des acteurs Bordeaux Métropole et Ville de Bordeaux dans la gestion de Bordeaux, port de la Lune, partage de la définition dynamique du patrimoine ;

•Pérennisation de la collaboration des partenaires du projet Atlas-WH dans la gestion de sites urbains du patrimoine mondial ;

Résultats attendus : •Collaboration suivie de la part des acteurs des services Bordeaux Métropole et Ville de Bordeaux ;

•Mise à jour annuelle du document de gestion rassemblant l'ensemble des actions participant à la gestion ;

•Association concrète des différents acteurs partenaires de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

•31 mars 2020 : atelier stratégique des acteurs des services de Bordeaux Métropole et Ville de Bordeaux

•5-6 novembre 2020 : 5ème rencontre des partenaires du projet Atlas-WH

•1-2 décembre 2020 : ateliers thématiques des acteurs des services de Bordeaux Métropole et Ville de Bordeaux

•24 février 2021 : atelier stratégique des élu(e)s locaux

•De mars 2020 à mai 2021 : 70 rencontres thématiques des acteurs des services de Bordeaux Métropole et Ville de Bordeaux

•30 juin 2021 : atelier stratégique des élu(e)s locaux

•2 juillet 2021 : atelier de restitution du projet aux acteurs des services de Bordeaux Métropole et Ville de Bordeaux

•19 juillet 2021 : atelier de restitution du projet aux partenaires de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux

•18 septembre 2021 : conférence à destination du public : Bordeaux, port de la Lune, patrimoine mondial

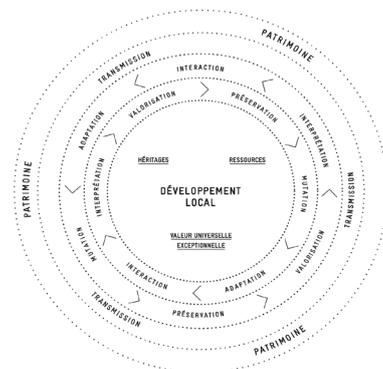
POUR EN SAVOIR PLUS :

Contacts : Anne Laure Moniot al.moniot@bordeaux-metropole.fr / Manon Espinasse ma.espinasse@bordeaux-metropole.fr

Liens ressources : le projet Atlas-WH : <http://www.atlaswh.eu>

La formalisation du projet de gestion : Plan de gestion Bordeaux port de la lune / Livre 1 (calameo.com)

Plan de gestion Bordeaux port de la lune / Livre 2 (calameo.com)



#11.

Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnnes-sur- Loire

Les escales du Val de Loire

DESCRIPTION DU PROJET :

Description du projet : Dispositif de médiation permettant d'accueillir du public et de diffuser des contenus culturels (sons, images, vidéos...) sur l'ensemble du périmètre du Bien inscrit (sur les bords de Loire), autour du thème « Avoir 20 ans dans le Val de Loire ».

OBJECTIFS :

Aller à la rencontre du territoire et de ses habitants (en particulier le jeune public), revenir sur les fondements de l'inscription de façon ludique, partager les valeurs de cette inscription et interroger le devenir des critères à l'échelle du territoire et des enjeux collectifs.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Participation active du public, indépendamment de l'âge (adaptation des différents outils). Validation de l'efficacité des outils numériques (table mash-up) et des axes de médiation proposés (jeux).

ELEMENTS DE CALENDRIER :

La session des ESCALES se déroule du 9 au 26 septembre, sur trois sites différents du territoire du Bien inscrit.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.valdeloire.org/Actualites/Articles/Tous/Avoir-20-ans-dans-le-Val-de-Loire>



DESCRIPTION DU PROJET :

Outil d'analyse du territoire permettant de collecter et de cartographier des données sur un SIG puis d'en extraire une analyse rapide selon des critères présélectionnés : démographie, économie, indice de jeunesse, consommation foncière, artificialisation des sols.

Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnnes-sur-Loire

Atlas du territoire

OBJECTIFS :

Permettre une connaissance objective du Bien et avoir une vision dynamique de son évolution. Au-delà, poser les bases de son évaluation en fonction des critères retenus pour son inscription et des orientations du plan de gestion. A terme, ouvrir les données aux habitants du territoire du Bien.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

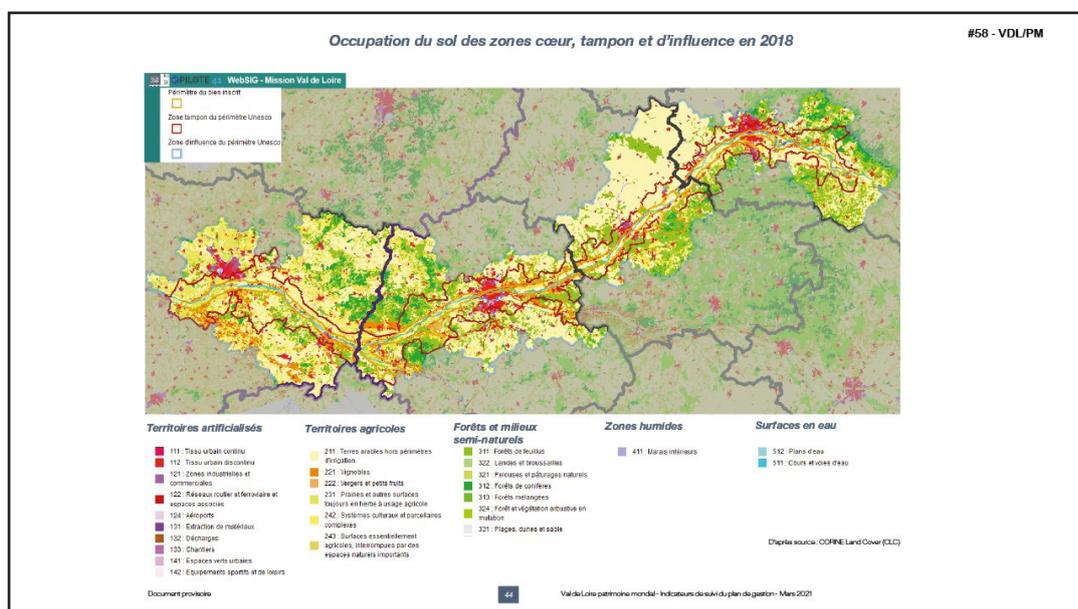
Le Web-Sig est en ligne et alimenté par les différents services. L'Atlas a permis de mettre à jour les données et de construire de futurs indicateurs.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Débuté en 2019, le projet est en constant évolution puisque de nouvelles couches thématiques sont ajoutées chaque année.

POUR EN SAVOIR PLUS :

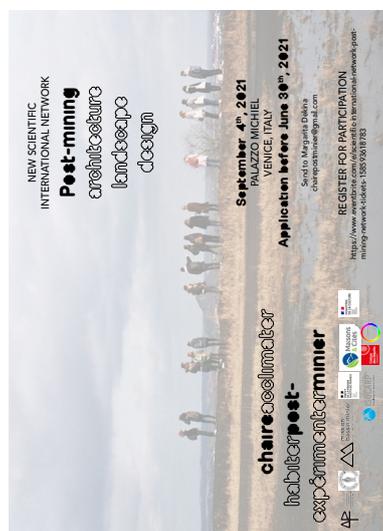
<https://geoclip-air.pilote41.fr/socioeco/index.php#c=home>



#12.

Bassin minier du Nord - Pas de Calais

Création d'une chaire partenariale avec l'école d'architecture et de paysage de Lille intitulée « acclimater les territoires post-miniers »



DESCRIPTION DU PROJET :

La MBM, l'ENSAPL et l'université de Florence se sont associés pour créer une chaire partenariale. La chaire a été labellisée en 2020 par le ministère de la Culture. Il s'agit d'une chaire d'enseignement supérieur et de recherche.

La particularité de son partenariat est d'être territorial, attaché au bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais et de rassembler dans un premier temps, la Mission Bassin minier, la DRAC Hauts-de-France, le bailleur social Maisons et Cités.

OBJECTIFS :

La chaire « acclimater les territoires post-miniers » s'organise autour de trois axes d'innovation qui interrogent le rôle des métiers de la conception (architecture, paysage, urbanisme, design, sciences de l'ingénieur) dans la transformation des sites patrimoniaux et populaires :

Axe 1 : Qualité patrimoniale et innovation architecturale face à l'adaptation environnementale ;

Axe 2 : Projet territorialiste qui se développe à partir des notions de « projet local » et de « patrimoine territorial » ;

Axe 3 : Nouveaux langages architecturaux et paysagers : matériaux biosourcés, phytoremédiation, autoréhabilitation.

Autour de ces trois thèmes, la chaire ambitionne de :

- Développer des programmes pédagogiques et de recherche ;
- Créer des ponts entre les étudiants universitaires et les acteurs du Bassin minier (élus, techniciens, tissu associatif, habitants des cités minières) grâce notamment à l'organisation d'ateliers et de workshop territoriaux au sein des cités minières du Bassin minier patrimoine mondial.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Depuis 2017, 4 ateliers territoriaux et des workshops ont été organisés dans des cités minières du Bien. De nombreux travaux de fin d'étude (PFE architecture) portent sur la question du bassin minier. 4 thèses sont en cours. Un réseau scientifique international sur les territoires post minier a été lancé en septembre 2021.

Dans les mois et années qui viennent d'autres actions sont envisagées :

- Poursuite des ateliers et workshop dans le Bassin minier Patrimoine mondial ;
- Organisation de séminaires dans le Bassin minier ;
- Développement du programme de recherche.

- Création d'un lieu ressource sur le territoire ;
- Consolidation du réseau scientifique international (architecture paysage design) sur les territoires post minier en transition.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

2017-2020 : Phase de préfiguration de la chaire

2 Juillet 2020 : Labellisation de la chaire par le ministère de la Culture

Aout 2021 : lancement d'un réseau international sur les territoires miniers en transition

POUR EN SAVOIR PLUS :

Raphaël Alessandri, Mission Bassin Minier : ralessandri@missionbassinminier.org



Bassin minier du Nord - Pas de Calais
Architecture, projets d'aménagement et valeur universelle exceptionnelle : guide pratique à destination des porteurs de projets dans le Bassin minier patrimoine mondial

DESCRIPTION DU PROJET :

Il s'agit d'un guide pratique à destination des acteurs impliqués dans des projets d'architecture et d'aménagements dans le bassin minier patrimoine mondial.

Le guide traduit de manière pratique les orientations issues d'une étude menée entre 2016 et 2018 intitulée « pressions urbaines et protection de la valeur universelle exceptionnelle du Bassin minier patrimoine mondial ».

OBJECTIFS :

Le guide est conçu pour donner aux maîtres d'ouvrage (institutionnels, bailleurs) aux maîtres d'œuvres (architectes, paysagistes, bureaux d'études,..) et aux services instructeurs, des clefs pour imaginer, concevoir et accompagner des projets qui soient conformes aux exigences de protection de la valeur universelle exceptionnelle.

Le guide assume une posture de « mise en projet » du patrimoine et cherche à montrer un panel de solutions acceptables ou inacceptables.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Aider les acteurs du Bassin minier à concilier les évolutions parfois nécessaires des éléments du Bien avec la préservation et la mise en valeur de leurs qualités urbaines, architecturale et d'usage

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Impression : 4 octobre 2021

POUR EN SAVOIR PLUS :

Raphaël Alessandri, Mission Bassin Minier : ralessandri@missionbassinminier.org



 **mission
bassin minier**
NORD - PAS DE CALAIS

CAHIER TECHNIQUE - SEPTEMBRE 2021

 Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

 **Bassin minier
du Nord-Pas de Calais**
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

ARCHITECTURE, PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE (VUE)

#13.

Climats du vignoble de Bourgogne

Aides à la
restauration du
Patrimoine viticole

DESCRIPTION DU PROJET :

L'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne sur la Liste du patrimoine mondial a permis d'attirer l'attention sur les éléments du paysage créés par l'homme, en particulier les murets, cabottes et portes de Clos qui ont façonné le paysage en mosaïque, constitutif de la Côte de Beaune et de la Côte de Nuits.

De 2015 à 2017, l'Association des Climats a réalisé un inventaire du petit patrimoine bâti délimitant les Climats qui révélera que sur les 220 km de murets recensés, beaucoup sont en mauvais état, certains sont restaurés avec des matériaux ne s'intégrant pas dans le paysage (béton, parpaing, ...) et d'autres ont complètement disparus.

Ce constat a permis de fédérer de nombreux mécènes étrangers, amoureux de la Bourgogne et du patrimoine des Climats et de constituer dès 2018 un « Fonds Patrimoine » exclusivement dédié à la restauration du patrimoine viticole sur le site inscrit des Climats.

Tous les propriétaires de patrimoine viticole sur le site inscrit, qu'ils soient exploitants viticoles, particuliers, associatifs ou collectivités territoriales peuvent solliciter une aide financière, à hauteur de 50 % du montant des travaux, avec une aide maximale fixée à 25 000 € TTC, sur la base d'un cahier des charges strict.

OBJECTIFS :

L'ouverture de ce fonds de financement doit permettre d'encourager les propriétaires à maintenir et à restaurer leur patrimoine.

L'objectif est également de sensibiliser les propriétaires, les artisans et les exploitants viticoles à la richesse de leur patrimoine et à l'importance de leur préservation.

Chaque chantier de restauration donne l'occasion d'échanger sur les techniques de restauration, l'intégration des éléments dans leur environnement paysager proche ou le rôle des édifices en pierre pour la préservation de la biodiversité ;

Des actions de formation sont également menées pour apprendre aux salariés viticoles les techniques de construction en pierres.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

De 2018 à 2021, 150 projets aidés sur le territoire, représentant :

- 5 km de murs, 11 cabottes, des portes, des escaliers (...);
- Environ 2 millions d'€ d'aides pour 4,5 millions d'€ de travaux ;
- 150 stagiaires (étudiants viticoles et salariés viticoles) formés aux techniques de la pierre sèche.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

3 appels à projets / an depuis 2018 ; poursuite du projet assurée jusqu'à fin 2022.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Nathalie Hordonneau-Fouquet : developpement@climats-bourgogne.com



**Climats du vignoble
de Bourgogne**
Connaissance
scientifique :
inventaire des
caves viticoles sur
le site des Climats
par la technologie
numérique 3D

DESCRIPTION DU PROJET :

La connaissance est une clé de réappropriation pour une transmission et une préservation durable du site des Climats inscrit au patrimoine mondial. Les travaux de recherche et de collecte se poursuivent pour comprendre les Climats, avec notamment l'acquisition en 2020 de données de télédétection Lidar sur tout le territoire et leur exploitation en cours par la communauté scientifique. Dans le même but de connaissance, l'association des Climats lance en 2021 l'inventaire du patrimoine bâti souterrain des villes du site inscrit.

Les centres-villes de Beaune et Nuits St Georges notamment disposent d'un réseau de caves viticoles souterraines important. Ces caves constituent un des éléments majeurs de l'organisation de l'activité vini-viticole du site inscrit au patrimoine mondial et sont inscrites dans la liste des attributs du Bien. Ce réseau de caves, principalement situé en centre-ville sous les commerces, bâtiments privés et publics, est très vaste mais relativement méconnu tant dans son nombre que dans son état de préservation.

En partenariat avec un cabinet de géomètres, un premier travail d'inventaire est déployé en 2021 dans un site test. Grâce à une technologie numérique 3D, les caves sont intégralement scannées en 3 dimensions et géolocalisées. Si elle permet de restituer une cartographie très précise des caves sous forme de plan, cette technologie permet également de modéliser les caves en 3 dimensions et de mener d'autres réflexions : diagnostic de l'état de conservation, connaissance de la volumétrie et de la typologie de caves, exploitation pour des visites virtuelles, etc.

Ce premier travail d'inventaire permettra d'analyser tout le potentiel et tous les usages possibles de cette technologie, afin de bâtir une méthodologie plus précise pour déployer cet inventaire sur les réseaux de caves de Beaune et Nuits-Saint-Georges.

OBJECTIFS :

- Amélioration des connaissances scientifiques et topographiques du patrimoine bâti lié aux Climats du vignoble de Bourgogne.
- Préservation et mise en valeur de l'enveloppe bâtie souterraine des villes et villages.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

- Cartographie 2D et/ou 3D de tout ou partie du réseau de caves
- Analyse de l'état de conservation du patrimoine bâti souterrain
- Connaissance des typologies de caves.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

- Eté 2021 : déploiement de la technologie sur un site test
- Fin 2021 : restitution et validation d'une méthodologie d'inventaire
- 2022 : recherche de financements et déploiement de l'inventaire

POUR EN SAVOIR PLUS :

Nathalie Hordonneau-Fouquet : developpement@climats-bourgogne.com



Climats du vignoble de Bourgogne

Définition d'un cadre pour l'évaluation des impacts sur le Bien du patrimoine mondial

DESCRIPTION DU PROJET :

En 2018, le Comité du patrimoine mondial s'était félicité de l'avancée des projets et de la gestion du territoire des Climats, tout en recommandant de poursuivre les efforts. Une des recommandations émises était « d'intégrer aux études d'impact élaborées pour les projets à venir l'approche méthodologique suggérée par les Orientations de l'ICOMOS pour les études d'impact sur les biens culturels du patrimoine mondial, et utiliser également cette approche pour les projets qui ne sont pas soumis à des études d'impact sur l'environnement conformément à la législation nationale ».

Cette recommandation rejoint le besoin des acteurs du territoire de mieux connaître ce qui fonde véritablement la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien UNESCO (« V.U.E. »), pour mieux la prendre en compte dans tous types de projets qui émergent sur le territoire et donc améliorer encore la gestion du bien UNESCO.

Ce besoin est partagé par l'ensemble des acteurs territoriaux qui interviennent sur le bien UNESCO (services instructeurs des collectivités, porteurs de projets, profession viticole, services de l'État et gestionnaires du bien, etc.).

Après deux ans de travail en commun au sein de la « Commission Impact VUE » des Climats, il était nécessaire de faire progresser les réflexions en commanditant une mission plus poussée portant notamment sur une analyse plus fine des impacts potentiels de futurs projets sur la V.U.E. du Bien.

OBJECTIFS :

Cette étude a donc pour objectifs d'analyser la valeur universelle exceptionnelle du Bien et de la traduire afin de faciliter sa compréhension, son appropriation et de mettre en exergue les enjeux de sa préservation.

Ce travail sera ensuite utilisé pour définir, par grande typologie de projets et aux différentes échelles que comprend le site, les actions susceptibles de porter atteinte à la V.U.E. et la méthodologie applicable pour analyser cet impact.

Il permettra également d'alimenter les documents d'urbanisme et de définir un cadre d'analyse utilisable à la fois par les décideurs et les porteurs de projet dans le cadre de leurs études d'impact.

Cette étude sera présentée dans un format pédagogique et communicant afin de faciliter son appropriation par le plus grand nombre.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Les résultats de l'étude se présenteront sous la forme de documents, modulaires et séparables, très visuels, de caractère pédagogique et très explicites et argumentés : ils devront permettre la compréhension et la sensibilisation d'un vaste public d'acteurs territoriaux.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

L'étude débute au 01/09/2021 et doit se réaliser dans un délai de 12 mois.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Nathalie Hordonneau-Fouquet : developpement@climats-bourgogne.com



© Association des Climats du vignoble de Bourgogne_Armelle

#14.

Bourgogne- Franche-Comté Les 8 biens Unesco de Bourgogne- Franche-Comté se fédèrent

DESCRIPTION DU PROJET :

La Région Bourgogne-Franche-Comté possède une concentration exceptionnelle de 8 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui témoigne de la richesse et de la diversité culturelle de la Région. Considérant ce socle commun comme une force, les membres du groupe se sont collectivement engagés en 2018 avec la signature d'une charte de partenariat (élus et techniciens) qui vise à mettre en œuvre une collaboration basée sur le partage d'expériences, les échanges de bonnes pratiques, la concertation et la mise en commun de leur expertise.

Les valeurs du patrimoine mondial que sont la protection, la connaissance et la transmission ainsi que la valorisation de la diversité culturelle régionale constituent les bases de cette mise en réseau.

S'appuyant sur ses membres exclusivement (pas de création d'association, pas d'employé), les sites se réunissent tous les deux mois afin de débattre et mettre en œuvre des actions communes.

Dans le cadre de ce regroupement, les sites ont par exemple co-construit et financé annuellement un plan d'actions commun de promotion et de valorisation pour asseoir leur notoriété à l'échelle nationale et internationale, seuls ou avec l'appui du Comité Régional du Tourisme dans le cadre d'un collectif Patrimoine.

OBJECTIFS :

- Inscrire durablement les valeurs du patrimoine mondial dans les actions de valorisation de nos sites et auprès des institutions, notamment régionales ;
- Être reconnus à l'échelle régionale comme une offre structurante touristique et qualifiante pour rayonner à l'échelle nationale et internationale ;
- Avoir une communication commune sous la dénomination « Les sites UNESCO de Bourgogne Franche-Comté » ;
- Constituer un réseau dynamique, créatif et proactif ;
- Construire ensemble un plan d'actions partagé ;
- Développer des dynamiques événementielles et de promotion des sites sur le territoire régional ;
- Partage d'expériences / solidarité.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Sites Unesco seuls : Création d'une identité graphique commune / Création d'une présentation immersive de nos sites sous forme de photos et vues aériennes 360° dans des casques de réalité virtuelle / Campagne de promotion digitale sur facebook valorisant les sites du réseau / achats espaces publicitaires commun sous forme de publi rédactionnel / roadbook / Réalisation d'un dossier de presse commun / Mission de relations presse nationale pour une année confiée à une agence en 2021-2022

Avec l'appui du CRT : Actions de démarchage presse et professionnels - France/international (Japon / Italie / Allemagne) - Publi-rédactionnels - Encart Publicitaires - Etudes et ingénierie...

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Depuis 2018

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.bourgognefranche-comte.com/culture-et-patrimoine/sites-inscrits-unesco/>

Contact : Marie-Pierre Papazian - Citadelle de Besançon / Tél. : 03 81 87 83 37 marie-pierre.papazian@citadelle.besancon.fr



#15.

Lagons de Nouvelle-Calédonie

Formation des gestionnaires à l'outil d'adaptation au changement climatique

DESCRIPTION DU PROJET :

L'Initiative Récifs Résilients (IRR), menée par la Fondation de la Grande Barrière de Corail (GBRF), en lien avec les communautés de cinq sites de récifs inscrits au patrimoine mondial (en Australie, Belize, Palau et Nouvelle Calédonie) vise à répondre à la problématique du changement climatique et aux menaces locales.

Le Conservatoire d'espaces naturel de Nouvelle-Calédonie est chargé de piloter l'Initiative en Nouvelle-Calédonie (projet débuté en décembre 2019).

Parmi les objectifs de cette initiative figure le renforcement des compétences des gestionnaires sur la thématique de la résilience au changement climatique.

GBRF a essentiellement conçu ce soutien au travers de webinaires en anglais dans lesquels interviennent des experts internationaux. Le CEN de Nouvelle-Calédonie, constatant que ce format n'était pas adapté aux gestionnaires locaux, a investigué afin de pouvoir proposer des solutions adaptées au contexte local.

C'est ainsi que, grâce à la plateforme reefresilient.org, gérée par l'ONG internationale The Nature Conservancy (partenaire de l'Initiative RR), le CEN a pu identifier un outil permettant une meilleure prise en compte des effets du changement climatique dans les actions de gestion (applicable à tous les écosystèmes). Le chef de projet RR, la coordinatrice du pôle patrimoine marin (CEN) ainsi que plusieurs partenaires (Université de Nouvelle Calédonie, CPS) ont suivi une formation de formateurs sur cet outil d'adaptation au changement climatique développé et accompagné par des experts internationaux et avec le soutien de l'IRR.

Un atelier de deux jours, les 9 et 10 novembre 2020, a ensuite été organisé et animé conjointement par l'UNC et le CEN, au bénéfice des trois provinces et du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

OBJECTIFS :

Proposer des solutions adaptées au contexte local, permettant une meilleure prise en compte des effets du changement climatique dans les actions de gestion.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Cet outil permet de concevoir et d'analyser des actions, soient déjà prévues, soit à élaborer, à la lumière des effets présents ou à venir des changements climatiques. Il présente l'avantage de :

- Structurer et clarifier un processus de réflexion complexe ;
- Assurer la transparence et la crédibilité des décisions prises ;
- Formaliser le processus de réflexion et s'assurer de la passation des informations ;
- Aider à regarder l'incertitude sans être paralysé par elle ;
- Soutenir la prise en compte des échelles spatiales et temporelles ;
- Fournir une base méthodologique pour l'élaboration de plans de gestion (ou autres documents stratégiques), ainsi que leurs révisions.



Great Barrier
Reef Foundation

ELEMENTS DE CALENDRIER :

L'atelier au bénéfice des Provinces et du Gouvernement s'est déroulé les 09 et 10 novembre 2020.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.cen.nc/>



© CEN de Nouvelle-Calédonie

#16.

Candidature "Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne"

Enquêtes sociologiques et concertation publique au service de l'écriture et mise en œuvre du système de gestion du bien en série

DESCRIPTION DU PROJET :

La co-élaboration du plan de gestion amorcé sur le bien en série « Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne » en février 2020 est un travail mené en étroite collaboration avec les habitants et les acteurs locaux.

L'enclenchement de ce chantier a permis le déploiement d'une approche sociologique et consultative forte afin de parvenir à une écriture concertée du système de gestion permettant une meilleure appropriation et une mise en œuvre efficiente des actions ainsi définies. Il s'agit là d'une des conditions essentielles à l'écriture puis à la mise en œuvre ensuite d'un système de gestion qui soit le plus en phase avec les réalités territoriales et les dynamiques à l'œuvre localement.

C'est en outre une des attentes fortes du point de vue des instances du patrimoine mondial ; par ailleurs retranscrite dans les orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Les différentes phases d'étude étalées sur deux années consécutives sont ainsi jalonnées de temps de concertation particuliers pour accompagner l'écriture du plan de gestion.

OBJECTIFS :

Mobiliser, sensibiliser au projet de candidature au patrimoine mondial, favoriser l'engagement des acteurs, la co-construction et la mise en œuvre du système de gestion à l'échelle du bien en série avec toutes les parties-prenantes de la démarche

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

1. Réalisation d'une enquête sociologique de terrain à l'échelle du bien en série : des séries d'entretiens collectifs et individuels (habitants, élus locaux, professionnels, prestataires touristiques...) ont été réalisées. Celle-ci a d'abord consisté en une démarche collective permettant d'appréhender les positionnements et points de vue de certaines typologies d'acteurs (entretiens collectifs, acteurs institutionnels et économiques), avant de déboucher sur un travail d'investigation ciblé auprès des habitants du territoire, et particulièrement auprès des populations les plus éloignées des instances de démocratie participative « classiques »

Cette démarche croisée a ainsi permis de :

- Mettre en évidence les caractéristiques socio-démographiques et les dynamiques à l'œuvre sur le territoire d'ancrage du bien ;
- Comprendre le fonctionnement social des territoires concernés par la candidature ;
- Evaluer la place des châteaux dans les imaginaires collectifs et dans le fonctionnement des communes du bien en série ;

- Qualifier les modes d'appropriation, les perceptions et les usages des huit sites et de leur écrin paysager ;
- Identifier les demandes, les attentes et le positionnement des parties prenantes vis-à-vis de la candidature ;
- Mobiliser les habitants.

2. Tenue de 8 ateliers de concertation publique sur chacune des communes du bien en série. À travers ceux-ci, il s'agissait notamment :

- De présenter les fondements, les enjeux et le calendrier de candidature ;
- D'associer les habitants à l'élaboration du diagnostic du plan de gestion, en tirant partie de leur expertise d'usage ;
- D'identifier les perceptions de la valeur patrimoniale des châteaux, leurs usages ainsi que les enjeux soulevés par les participants ;
- De recueillir les attentes à l'égard de la candidature.

L'ensemble des éléments recueillis est venu alimenter les diagnostics préalables et a servi à identifier les premiers enjeux de gestion à l'échelle du bien et de ses huit composantes.

3. Réalisation de 8 « balades paysagères » sur le terrain avec les usagers du territoire en vue de co-définir les périmètres des zones tampon du bien en série permettant :

- D'observer et de commenter ensemble certaines vues sur le château ainsi que les évolutions paysagères à l'œuvre (co-visibilités, identification des risques et menaces, qualification des attributs du bien confortant l'expression de la VUE...);
- D'identifier collectivement les enjeux en matière de valorisation, d'interprétation et de préservation de l'écrin paysager du site ;
- D'ajuster sur le terrain avec les habitants les périmètres pré-définis d'après une méthodologie concertée.

4. En parallèle des rencontres régulières, se sont tenues auprès des collectivités concernées par la démarche dans son périmètre au sens large en vue d'informer des avancées de la démarche et d'anticiper la mise en œuvre des actions du plan de gestion en fonction des champs de compétence requis (urbanisme, tourisme, aménagement...).

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Février 2020 - automne 2022 pour la co-écriture

POUR EN SAVOIR PLUS :

Association Mission Patrimoine Mondial (AMPM) - contact.
ampm@aude.fr - 04 68 11 64 90



#17.

Ville de Toulouse Nuit du patrimoine

DESCRIPTION DU PROJET :

En mettant en résonnance le patrimoine avec des productions artistiques, pensées par rapport au patrimoine à révéler, la Nuit du patrimoine vise à permettre une meilleure appropriation par les habitants et les visiteurs de l'identité patrimoniale et de son intégration au cadre urbain.

La 4e Nuit du patrimoine s'appuie sur le canal du Midi, inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, en utilisant une partie du linéaire toulousain. L'événement est réalisé en partenariat avec Renaissance des Cités d'Europe, VNF et l'université Toulouse1 Capitole.

Il englobe 7 lieux différents et propose une quinzaine de rendez-vous dans la soirée de 19h à minuit et est entièrement gratuit (charge financière portée par la collectivité et les partenaires).

OBJECTIFS :

- Faire découvrir le patrimoine sous un autre jour et mettre en exergue des éléments peu connus,
- Révéler le patrimoine en construisant des projets à la carte avec des artistes issus du territoire,
- Associer des partenaires divers pour améliorer la prise en compte de l'identité patrimoniale,
- Mobiliser et impliquer les habitants, tant parmi le public que pour ceux qui participent : la Nuit du patrimoine mobilise une centaine d'artistes et intervenants et une trentaine de volontaires.
- Créer un événement rendez-vous annuel autour du patrimoine toulousain adapté à tous les publics.

RESULTATS ATTENDUS/ATTEINTS :

Les précédentes Nuits du patrimoine ont mobilisé de 5 à 12 000 personnes selon les éditions et le contexte.

Malgré le contexte sanitaire et la mise en place rendue obligatoire du pass sanitaire, nous espérons une participation importante.

ELEMENTS DE CALENDRIER :

Les Nuits du patrimoine ont lieu à Toulouse depuis 2018, pendant le weekend des Journées Européennes du patrimoine. Chaque édition nécessite une organisation complexe et demande environ 6 mois de préparation (mobilisation budgétaire, programmation, mise en œuvre des partenariats,

construction des projets artistiques, suivi administratif et logistique)

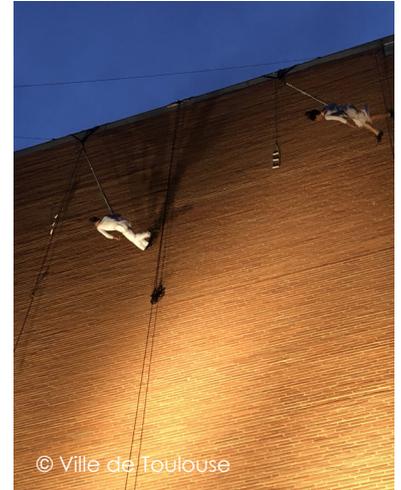
La 4e Nuit du patrimoine Lumières sur le canal aura lieu le 18 septembre 2021.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Hélène Kemplaire projet patrimoine mondial, mairie de Toulouse. Helene.kemplaire@mairie-toulouse.fr

Site : patrimoine-toulouse.fr

Page facebook et instagram



© Ville de Toulouse



© Ville de Toulouse

NOTES

NOTES

Soutenu
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ABFPM
1 rue de Jérusalem
BP 40809
37008 Tours Cedex

09 87 01 19 39
www.assoFrance-patrimoinemondial.org
www.facebook.com/ABFPM
chloe.campo@assoFrance-patrimoinemondial.org



Photo de couverture © service éducatif du Mont Saint-Michel



association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL